

## COUR D'APPEL DE BOURGES



## AUDIENCE SOLENNELLE DE RENTREE

13 Janvier 2022

*« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent »*

*Albert Camus*

Cette année encore, l'organisation des audiences solennelles de rentrée est compromise sur tout le territoire national à raison de la persistance d'une situation sanitaire préoccupante liée à une forte vague de contamination due au variant Omicron qui sévit actuellement partout dans le monde.

C'est donc de nouveau uniquement à distance et par écrit, en l'absence de nos partenaires institutionnels extérieurs et des personnalités de notre ressort, que nous ferons le bilan de l'activité l'année 2021 et évoquerons les projets 2022.

Malgré les contraintes sanitaires qui sont restées d'actualité pendant toute l'année 2021, force est de constater que l'activité des trois juridictions de première instance du ressort, comme celle de la cour d'appel, n'a pas faibli. Bien au contraire, grâce à un engagement professionnel remarquable des fonctionnaires de greffes et des magistrats de la cour, vous pourrez constater, à la lecture des quelques données statistiques qui suivent, que les résultats sont très satisfaisants, ce dont nous pouvons que nous réjouir pour les justiciables de notre ressort.

Ces bons résultats ont d'ailleurs été salués lors du dialogue de gestion entre la cour et l'administration centrale, mais ils ont également été évoqués par le président du Conseil constitutionnel, lors de la venue de la Haute juridiction dans nos murs en novembre dernier pour y tenir une audience délocalisée d'examen de deux questions prioritaires de constitutionnalité. Les efforts consentis pour atteindre ces bons résultats l'ont toutefois été au prix d'un investissement conséquent de tous les personnels de justice, lesquels, ces dernières semaines, ont exprimé leur lassitude face à une charge de travail en constante hausse, sans visibilité sur un accroissement des moyens humains et matériels nécessaires à un exercice serein de leurs fonctions.

La tenue des Etats Généraux de la Justice, lancés en octobre 2021 par le Président de la République aura permis d'évoquer ces diverses problématiques et de faire émerger des propositions d'amélioration. A raison des contraintes liées aux délais qui avaient été impartis aux juridictions, nous n'avons pu organiser qu'une demi-journée d'échanges dans les locaux de la faculté de Droit. La présence de nombreux élus, représentants des professions juridiques et judiciaires, des forces de sécurité intérieure et d'étudiants, ont permis des débats nourris et l'émergence de quelques propositions qui ont été

remontées au ministère. Nous restons désormais en attente du bilan de cette large consultation et des suites qui en seront tirées en terme d'amélioration du fonctionnement des juridictions.

Les challenges à relever pour l'année 2022 restent nombreux et nous nous y attellerons sans céder au découragement : mise en œuvre de l'applicatif Cassiopée pour la gestion des services correctionnels de la cour, poursuite de l'expérimentation de la cour criminelle départementale avant sa généralisation au 1<sup>er</sup> janvier 2023, poursuite de la mise en place de la simplification de la procédure civile, développement de la numérisation notamment pour l'aide juridictionnelle.

Enfin, l'année 2022 verra le projet immobilier du site judiciaire de Bourges se concrétiser enfin et les travaux démarrer dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre. L'activité et les organisations des services du tribunal judiciaire, mais également de la cour, seront impactées pour presque deux ans, mais ce n'est qu'à ce prix que notre site judiciaire sera doté de locaux adaptés et sécurisés offrant aux personnels des conditions de travail améliorées.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonne et zen année 2022

Mauricette DANCHAUD

Première présidente

Marie-Christine TARRARE

Procureure générale

# LES EFFECTIFS

## *Magistrats du siège :*

- 1 premier président*
- 4 présidents de chambre*
- 1 secrétaire général*
- 6 conseillers*
- 3 magistrats placés*

## *Magistrats du parquet :*

- 1 procureur général*
- 2 avocats généraux*
- 1 secrétaire général*
- 2 magistrats placés*

## *Fonctionnaires greffe :*

- 2 directeurs des services de greffe judiciaires*
- 1 chef de cabinet*
- 10 greffiers*
- 2 secrétaires administratifs*
- 4 adjoints administratifs*
- 3 adjoints techniques*

## *Juristes assistants : 3*

*1 chargée de mission justice de proximité mutualisée pour les trois procureurs de la République du ressort.*

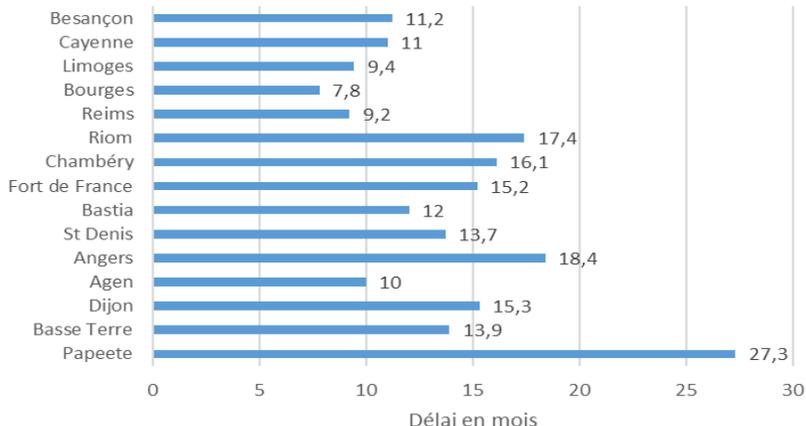
## L'ACTIVITE CIVILE

	2020	2021	Evolution
<b>Affaires Nouvelles</b>	<b>1008</b>	<b>1167</b>	<b>15,77%</b>
<i>Contentieux civil général</i>	295	372	<b>26,10%</b>
<i>Commercial</i>	67	66	<b>-1,49%</b>
<i>Ch de la Famille</i>	263	346	<b>31,56%</b>
<i>Ch Sociale</i>	197	231	<b>17,26%</b>
<i>Chambre des mineurs</i>	186	152	<b>-18,28%</b>
<b>Affaires Terminées</b>	<b>1141</b>	<b>1312</b>	<b>14,99%</b>
<i>Contentieux civil général</i>	342	387	<b>13,16%</b>
<i>Commercial</i>	74	87	<b>17,57%</b>
<i>Ch de la Famille</i>	299	251	<b>-16,05%</b>
<i>Ch Sociale</i>	302	395	<b>30,79%</b>
<i>Chambre des mineurs</i>	124	192	<b>54,84%</b>
<b>Affaires en stock</b>	<b>974</b>	<b>831</b>	<b>-14,68%</b>
<i>Contentieux civil général</i>	320	301	<b>-5,94%</b>
<i>Commercial</i>	71	57	<b>-19,72%</b>
<i>Ch de la Famille</i>	137	232	<b>69,34%</b>
<i>Ch Sociale</i>	330	166	<b>-49,70%</b>
<i>Chambre des mineurs</i>	116	75	<b>-35,34%</b>

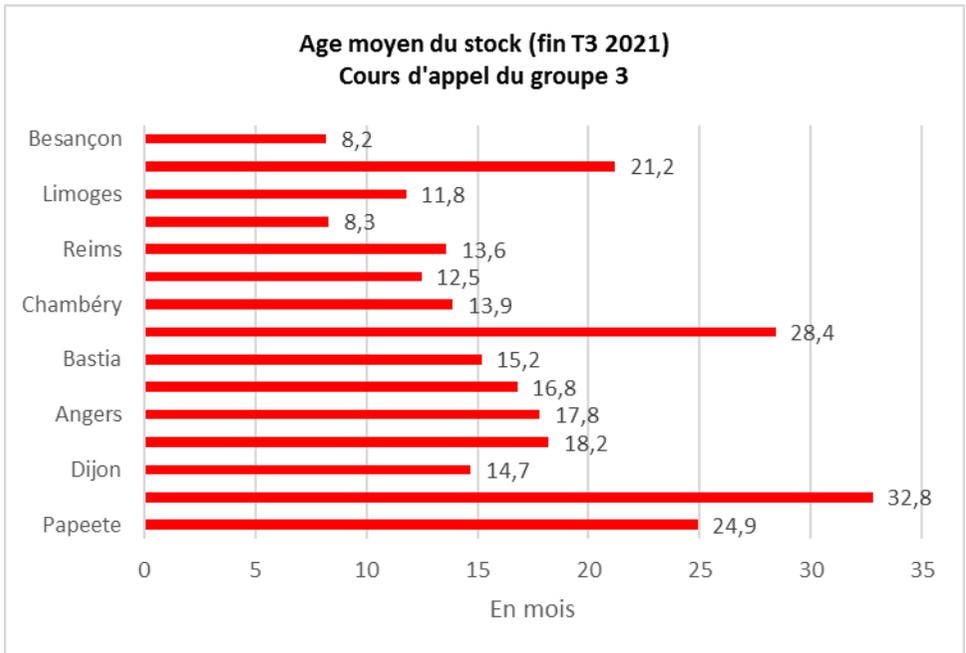
Délai théorique d'écoulement du stock (fin 09-2021)

CA BOURGES 7,8 mois	GROUPE 3 13,7 mois	National 14,7 mois
------------------------	-----------------------	-----------------------

**délai d'écoulement du stock ( fin T3 2021 )**  
**Cours d'appel du groupe 3**



	CA BOURGES	GROUPE 3	NATIONAL
Age moyen du stock (en mois)	8,3	16,4	16,5
Part des affaires de + de 1 an	10,40%	35,80%	45,50%



# L'ACTIVITE PÉNALE

## Affaires Nouvelles

	2020	2021	Evolution / 2020
Chambre des appels Correctionnels	402	480	19%
Chambre de l'application des Peines	279	199	-29%
Chambre des mineurs affaires pénales	4	12	200%
<b>TOTAL pénal</b>	<b>685</b>	<b>691</b>	<b>1%</b>

## Affaires terminées

	2020	2021	Evolution / 2020
Chambre des appels Correctionnels	448	490	9%
Chambre de l'application des Peines	287	232	-19%
Chambre des mineurs affaires pénales	2	9	350%
<b>TOTAL pénal</b>	<b>737</b>	<b>731</b>	<b>-1%</b>

## Durée moyenne des affaires terminées

	2020	2021
Chambre des appels Correctionnels	9,9	8,9
Chambre de l'application des Peines	5,4	3,5
Chambre des mineurs affaires pénales	12,1	10,1
<b>TOTAL</b>	<b>8,3</b>	<b>7,4</b>

## Affaires en cours au 31/12/2021

	2020	2021	Evolution / 2020
Chambre des appels Correctionnels	286	276	-3%
Chambre de l'application des Peines	46	13	-72%
Chambre des mineurs affaires pénales	5	7	40%
<b>TOTAL pénal</b>	<b>337</b>	<b>296</b>	<b>-12%</b>

Globalement l'activité des chambres pénales de la cour reste stable. Toutefois cette stabilité doit être prise avec prudence car on constate en réalité une hausse notable des affaires nouvelles et traitées par la chambre des appels correctionnels, laquelle est compensée par la diminution des saisines en matière de contentieux de l'application des peines qui peut trouver son explication dans la nouvelle législation sur les peines entrée en vigueur fin mars 2020 et qui vise à diversifier la nature des peines prononcées et à favoriser les aménagements des peines d'emprisonnement fermes ab initio.

S'agissant de l'activité de la chambre des appels correctionnels, l'effort consacré par les fonctionnaires du greffe et les magistrats du siège et du parquet pour maîtriser l'état des stocks face à une augmentation de 19% des affaires nouvelles doit être particulièrement soulignée.

## L'ACTIVITE DE LA COUR D'ASSISES DU CHER

L'année 2021 a été une année chargée s'agissant du fonctionnement des cours d'assises du ressort (11 affaires terminées pour l'Indre et 15 pour la Nièvre)

S'agissant de la cour d'assises du Cher et de la cour criminelle départementale, dont l'expérimentation a été prolongée dans l'attente de sa généralisation au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ainsi que l'a prévu la loi du 23 décembre 2021 pour la confiance dans l'institution judiciaire, on note une hausse sensible d'activité à l'effet de rattraper les suppressions d'audience de l'année 2020 et de juger dans des délais raisonnables les accusés détenus.

Ainsi toutes formations confondues, ce sont 18 affaires criminelles qui ont été jugées en 2021 dans le Cher, contre 15 en 2020.

<b>Cour d'Assises</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Arrêts rendus en premier ressort</b>	1	4
<b>Nombre de décisions frappées d'appel ou pourvoi</b>	0	0
<b>Taux de décisions frappées d'appel ou pourvoi</b>	0,0%	0,0%
<b>Nombre de personnes jugées</b>	1	20
<b>Nombre d'affaires en stock</b>	4	5

<b>Cour d'Assises d'appel</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Arrêts rendus en appel</b>	6	3
<b>Nombre de décisions frappées de pourvoi</b>	1	1
<b>Taux de décisions frappées de pourvoi</b>	16,7%	33,3%
<b>Nombre de personnes jugées</b>	7	5
<b>Nombre d'affaires en stock</b>	1	2

<b>Cour criminelle</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<b>Arrêts rendus</b>	8	11
<b>Nombre de décisions frappées d'appel</b>	1	2
<b>Taux de décisions frappées d'appel</b>	12,5%	18,2%
<b>Nombre de personnes jugées</b>	10	16
<b>Nombre d'affaires en stock</b>	7	1

## L'ACTIVITE DE LA CHAMBRE DE L'INSTRUCTION

	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Evolution/ 2020</b>
Affaires nouvelles	274	171	-37,59%
Affaires terminées	268	179	-33,21%
Stock au 31/12	32	20	-37,50%

## L'ACTIVITE ADMINISTRATIVE

### *Données administratives*

<i>Budget de fonctionnement 2020</i>	<i>2 889 646 €</i>
<i>Dont crédits dédiés à l'entretien immobilier</i>	<i>185 500 €</i>
<i>Frais de justice criminelle</i>	<i>2 530 510 €</i>
<i>Frais de justice civile et commerciale</i>	<i>574 709 €</i>
<i>Aide juridictionnelle</i>	<i>190 519 €</i>
<i>Crédits associations médiations familiales</i>	<i>139 609 €</i>
<i>Et point-rencontre</i>	
<i>Crédits aux associations d'aide aux victimes</i>	<i>315 693 €</i>
<i>Conseil Départemental de l'Accès au Droit</i>	<i>174 969 €</i>

---

### *Moyens Humains – Service Administratif Régional*

*1 directrice déléguée à l'Administration Régionale Judiciaire*  
*1 responsable à la gestion des ressources humaines*  
*1 responsable à la gestion budgétaire*  
*1 responsable à la gestion informatique*  
*1 technicien en immobilier*  
*3 greffiers dont 1 responsable adjoint*  
*5 secrétaires administratifs dont 2 responsables adjoints*  
*1 adjoint administratif*  
*2 directeur des services de greffe placés*  
*5 greffiers placés*